



La Compagnie des Archers du Vert-Galant Tremblay en France

Concours tir à 18m (salle) – Les 25 et 26 novembre 2023
Sélectif au Championnat de France 2024

Le lieu :

Gymnase Toussaint-Louverture – 117 Route des Petits Ponts – 93290 Tremblay-en-France

Les horaires :

Samedi à 10h00 et 14h30*

Dimanche à 10h00 et 14h30

Ouverture du greffe : 1 heure avant chaque départ.

2 volées d'essais

Inspection du matériel : 15 minutes avant chaque départ.

Rythme AB/CD

*La catégorie U11 est ouverte uniquement sur le départ du samedi 14h30. Elle est prioritaire à l'inscription jusqu'à 15 jours avant la date de la compétition. Les récompenses seront remises à l'issue de ce départ pour cette catégorie.

Les blasons et les catégories :

Blasons Ø80 à 1m10 : U11 en arc classique.

Blasons Ø60 : U13, U15 en arc classique et U18 en arc nu.

Trispots verticaux Ø60 : au choix U13, U15 en arc classique et U18 en arc nu.

Blasons Ø40 : De U18 à seniors 3 en arc classique et seniors arc nu.

Trispots verticaux Ø40 : De U18 à Seniors 3 en arc à poulies, au choix en arc classique et seniors arc nu.

Les récompenses :

Proclamation des résultats vers 18h30 à l'issue du dernier départ, suivie du verre de l'amitié.

- 3 premiers de chaque catégorie.
- 1 première équipe classique mixte.
- 1 première équipe poulie mixte.
- 1 première équipe barebow mixte.
- 1 première équipe jeune classique mixte.

Les U11 seront récompensés à l'issue du départ du samedi 14h30.

Les inscriptions :

Seules les inscriptions faites en ligne seront prises en compte :

<https://archersduvertgalant-tremblay.com/concours-salle/inscription/>

Tarif : 9€ pour toutes les catégories

Paiement : Les inscriptions seront validées uniquement à réception du bulletin de paiement accompagné du règlement par chèque à l'ordre des **Archers du Vert-Galant** à adresser **avant le 20 novembre 2023** à :

M. Yann Barrès – 37 avenue du Général de Gaulle – 93290 Tremblay en France.

Toute annulation devra être signalée **48h** avant le **début** du concours pour pouvoir être remboursée.

Contact : concours@archersduvertgalant-tremblay.com



Les obligations :

Licence tout support et certificat médical mis à jour pour la saison 2024.

Tenue blanche ou de compagnie/club appréciée et obligatoire pour les podiums.

Chaussures de sports obligatoire.

Informations :

La compagnie décline toute responsabilité quant à l'usage des flèches en carbone.

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.



La Compagnie des Archers du Vert-Galant Tremblay en France

Concours tir à 18m (salle) – Les 25 et 26 novembre 2023
Sélectif au Championnat de France 2024

Compagnie ou Club :

Nom du responsable :

Adresse :

E-mail : Téléphone :

Je souhaite recevoir un reçu de paiement par mail à l'adresse ci-dessus.



Seules les inscriptions faites en ligne seront prises en compte :

<https://archersduvertgalant-tremblay.com/concours-salle/inscription/>

Nom et Prénom	N° de Licence	Blason (U/T)	Départ			
			Samedi		Dimanche	
			10h00	14h30	10h00	14h30

Chèque à l'ordre des *Archers du Vert-Galant*.

Nombre de tireurs : x 9€ = €

A envoyer à l'adresse suivante
avant le 20 novembre 2023 :

M. Yann Barrès
37 avenue du Général de Gaulle
93290 Tremblay en France

Toute annulation devra être signalée **48h** avant le **début** du concours pour pouvoir être remboursée.

Contact : concours@archersduvertgalant-tremblay.com

Ce bulletin ne permet pas l'inscription au concours mais sert uniquement à l'envoi du paiement.